



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Route de La Souterraine – BP 27 –
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

Délibération n° 2011/04/37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE

SEANCE DU 21 AVRIL 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération

48

48

37

DATE DE LA CONVOCATION

12 avril 2011

L'an deux mille onze, le 21 avril, à dix huit heures, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la maison de la famille, commune du Bourganeuf sur la convocation en date du 12 avril 2011, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM BOUEYRE, JOUHAUD, COULON, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PEROT, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, TIXIER, PATEYRON J.Louis

Mmes SPRINGER, BATTISTON, JOUANNETAUD, CAPS, COUSSEIROUX, PATEYRON, BATTUT

Suppléants : MM AGUIRRE, ALABAY, SZCEPANSKI, PETIT-COULAUD, PICOURET

Suppléantes : Mmes COULAUD

Excusés : Mmes CHAUVAT-POUGET, CHENEVEZ

MM RIGAUD, CHAPUT, PRIOUL, DELARBRE

Procuration de Madame Marie-Hélène CHAUVAT-POUGET à Monsieur Daniel CHAUSSADE

Procuration de Madame Elisabeth CHENEVEZ à Madame Marthe PATEYRON

OBJET : Affectation résultats 2010 – budget annexe STATION SERVICE

☒ Le Conseil Communautaire, après avoir examiné et adopté le compte administratif 2010, statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation

☒ Prenant en considération les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent d'investissement antérieur reporté	+ 18 458.92 €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	+ 3 123.80 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2010

Solde d'exécution de l'exercice 2010	+ 3 660.00 €
Solde d'exécution cumulé	+ 6 783.80 €

Besoin de financement NEANT

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat propre à l'exercice	+ 9 394.16 €
Excédent antérieur reporté	+ 18 458.92 €

TOTAL A AFFECTER + 27 853.08 €

☒ Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le BP 2011)

NEANT

2/ Affectation complémentaire « en réserves » (crédit du compte 1068 sur le BP 2011)

NEANT

3/ reprise en section de fonctionnement au BP 2011 sur la ligne 002 recettes d'un excédent de fonctionnement reporté de

27 853.08 €

4/ reprise en section d'investissement au BP 2011 sur la ligne 001 recettes solde d'exécution positif reporté de

6 783.80 €

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,
A Bourganeuf, le 22 avril 2011
Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD